

La richesse de la Hollande, ouvrage lequél on expose l'origine du commerce & de la puissance des hollandois, l'accroissement successif de leur commerce & de leur navigation, les causes qui ont contribué à leur progrès celles qui tendent à les détruire , les moyens qui peuvent servir à les relever

Type de contenu : Texte

Titre(s) : La richesse de la Hollande, ouvrage lequél on expose l'origine du commerce & de la puissance des hollandois, l'accroissement successif de leur commerce & de leur navigation, les causes qui ont contribué à leur progrès celles qui tendent à les détruire, les moyens qui peuvent servir à les relever

Contient : Placard sur la levée des droits d'entrée & de sortie, nommés convoi & licente, ou licence, aussi du last-geld, ou droit de l'étagé sur les vaisseaux

Nouvelle liste bien exactement translatée & corrigée, ou tarif des revenus publics sur les entrées & sorties de marchandises & effets, lequél tarif commencera à être observé le premier de novembre, au lever du soleil, 1725

Déclaration du roy, qui suspend toutes les disputes, concertations & différends formez dans le royaume à l'occasion de la constitution de notre saint père le pape, contre le livre des Reflexions morales sur le nouveau testament. donné à Paris, le 7 octobre 1717

Déclaration du roy, portant que la déclaration du roy, du 7 octobre 1717 sera executée selon la forme & teneur ; & en conséquence, que toutes disputes, contestations & differens qui se sont formez dans notre royaume, à l'occasion de la constitution de N.S.P. le Pape, contre le livre des Réflexions morales sur le nouveau testament, soient & demeurent suspendus pendant le cours d'une année. Du 5 juin 1779

Déclaration du roy, qui ordonne l'execution de celle du 7 octobre 1717 & suspend pendant un an toutes les disputes, contestations & differends formez dans le royaume, à l'occasion de la constitution de notre saint père le Pape, contre le livre des réflexions morales sur le nouveau testament. Donné à Paris le 5 juin 1719

Arrest de la cour du parlement, qui ordonne qu'un libelle, intitulé : Lettre de monseigneur l'archevêque Duc de Reims à messeigneurs les cardinaux, archevêques et évêques du Royaume, qui sont soumis à la bulle Unigenitus, imprimé à Namur, sera lacéré & brûlé par l'exécuteur de la Haute-justice. Du 22 juin 1719

Declaration du Roy, concernant la constitution Unigenitus. Donné à Paris, le 4 aoust 1720

Arrest du conseil d'état du roy, qui ordonne que les trois libelles y mentionnez, ensemble le mandement de M. l'Evêque de Bayeux du 17 juillet dernier, au sujet de la constitution unigenitus, demeureront supprimez. Du 4 septembre 1724

Arrest du conseil d'état du roy, qui ordonne qu'en conséquence de la contravention faite par le sieur Evêque de Montpellier à l'Edit du mois d'avril 1665, concernant la signature du formulaire contre les cinq propositions du livre de Jansénius, les revenus de son évêché demeureront saisis ; et déclare ses autres bénéfices vacans & impetrables de plein droit. Du 21 septembre 1724

Adresse bibliographique : A Londres, aux depends de la compagnie. M.DCC.LX.VIII

Description matérielle : 8 p ; in-8°